



Activité des élus CGT au CHSCT de Lardy

n° 1

Notre équipe des élus CHSCT se renouvelle avec l'arrivée de 2 nouveaux membres : Laurent GARDILLOU, Ingénieur au service Logistique Supports d'essais et Christophe MARTIN technicien à la DIESC L38/L45. Nous profitons de cette occasion pour faire quelques rappels sur le rôle des élus CGT au CHSCT et vous présenter un bilan de notre activité.

Notre conception du rôle et de l'action des élus CGT au CHSCT

Il paraît essentiel de ne pas confondre les élus CHSCT et le service conditions de travail qui est un service de la direction. En effet, il y a parfois un amalgame qui est fait... Alors pour être très clair, que dit la loi ? La loi indique : « L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs » (article L4121-1 du code du travail).

Assurer la sécurité, ce n'est pas le rôle des salariés, ni des CHSCT, c'est bien de la totale responsabilité de la direction et elle a obligation de résultat. Pour cela, la direction met en place un certain nombre de mesure à travers le service condition de travail.

Les élus au CHSCT eux, sont totalement indépendants de la direction. Ils sont les représentants des salariés. Leur rôle est de vérifier que la direction applique effectivement ce que la loi lui impose. C'est-à-dire suivre au plus près ce que

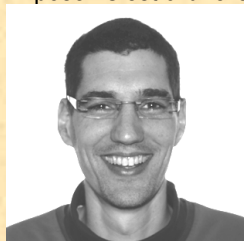
fait la direction en matière de sécurité afin que la santé des salariés soient effectivement assurée. Pour nous, il est hors de question de perdre sa santé à venir travailler.

Ces élus CHSCT réalisent donc des inspections et interpellent la direction lors de réunions trimestrielles pour faire respecter la sécurité par la direction, assurer les protections pour les polluants (Gaz, FCR, nanomatériaux...), et font des propositions pour améliorer la vie au travail de tous les salariés...

Le travail des élus CGT au CHSCT consiste donc à « Permettre aux salariés d'intervenir pour améliorer leurs conditions de travail et faire assurer leur sécurité ». C'est donc avec vous, à partir des problèmes que vous rencontrez que nous travaillons à interpeler la direction.

Que vous soyez Renault ou Prestataires, n'hésitez pas à contacter les élus CGT au CHSCT pour toute question concernant l'hygiène, la sécurité ou vos conditions de travail.

Activité des élus CGT au CHSCT de Lardy



mickael.lhuillery@renault.com,
secrétaire du CHSCT
70386 ou 06.46.93.17.73



florian.david@renault.com,
77248 ou 06 46 93 18 05



bernard.bachetta@renault.com,
représentant syndical au
CHSCT, 06.83.84.85.61



christophe.rouault@renault.com,
78212 ou 06 46 93 15 31



la
cgt
UGICT

Activités des élus CGT au CHSCT

Voici un bilan de nos activités et des différentes interventions que nous avons pu mener dans la dernière période, que ce soit sur les **risques physiques**, les **risques psychosociaux** ; Nous reviendrons dans un prochain tract sur les multiples interventions que nous avons pu faire autour de la vie des salariés sur le site de Lardy et qui améliorent notre quotidien.

Risques physiques

Concernant les risques physiques, les salariés du CTL n'ont pas vraiment le sentiment qu'ils prennent de risques dans leur travail. Pourtant Lardy c'est une « usine à essais », ce n'est pas seulement du travail sur ordinateur à un bureau. On travaille sur des VH, des bancs moteurs, des bancs d'organes ou BV. Bref des moyens d'essais lourds et ceux-ci comportent dans leur utilisation des risques importants.

Nous avons trouvé, une situation particulièrement dégradée sur le site de Lardy. La direction avait traité la sécurité sur le site de Lardy comme un site de « tertiaire » alors que notre activité est beaucoup plus proche d'une usine. Depuis plus de 3 ans, nos interventions ont fait évoluer nettement les choses et il faut continuer à pousser la direction pour qu'on ne revive pas de telles situations dans un futur proche.

Sécurité des bancs d'essais

On aurait pu croire que c'était une base de la sécurité sur Lardy, Et bien NON ! Fin 2009, lors d'une visite du CHSCT dans le secteur des bancs du L04, nous avons pu faire un constat effarant quant au respect des sécurités sur les bancs de ce secteur : sur 44 bancs d'essais, 19 ne répondaient pas aux conditions de sécurité autorisant leur fonctionnement. Dans le constat : des sécurités manquantes, des sécurités désactivées... bref pour presque la moitié des bancs de ce secteurs la protection des salariés n'était plus assurée. 43% des bancs de ce secteur ont donc été stoppés immédiatement et fermés suite à cette visite.

Nos interventions ont donc contraint la direction à faire le nécessaire pour remettre toutes les sécurités de ces bancs. Pour autant, il y a énormément de bancs à Lardy et on peut se poser la question de leur sécurité.

D'ailleurs un accident est arrivé début Octobre 2012 sur un banc du L38. Une personne en intervention sur un banc a failli être sérieusement blessée à cause d'un dysfonctionnement du système d'isolation au réseau hydraulique.

La direction doit faire le nécessaire pour que les bancs ne présentent pas de danger. Si vous avez des

craintes ou des interrogations sur leur sécurité, n'hésitez pas à interpeller les élus CGT au CHSCT.

Sécurité incendie

Ce sont nos collègues de SAMSIC, lorsqu'ils se sont mis en grève, qui nous ont alerté au sujet des manques concernant la sécurité incendie du Site de Lardy :

- Le matériel mis à disposition de nos collègues de Samsic était dans un état déplorable.

- Cela concernait aussi bien leurs équipements de sécurité, leurs E.P.I, le matériel embarqué dans les véhicules d'interventions, mais aussi leur cadre général de travail vétuste et pas entretenu (locaux, mobilier, informatique...)

- Côté sécurité des résidents du site, il avait été signalé à de multiples reprises de nombreux problèmes techniques : fausses alarmes répétées, absence de plan d'implantation de la détection incendie sur certains bâtiments, manque de formations pour intervenir sur les véhicules électriques ...

- Mais surtout, c'était l'état affolant du véhicule pompier (Véhicule de Première Intervention) dont la citerne et la pompe fuient de toute part. Un véhicule ne permettant plus de pouvoir intervenir efficacement sur un début d'incendie notamment sur interventions sur piste.

Le plus gravissime dans cette affaire, c'est que tous les problèmes qui ont été soulevés lors de l'action de grève, l'avaient été depuis au minimum un an par nos collègues prestataires de Samsic. Et la direction n'avait rien fait ! Pourtant Lardy n'est pas un site sans risque. En effet, du fait du nombre important de citernes de carburant, Lardy est un site dit « classés à autorisation » (dans la classification, c'est juste en dessous des sites « classés Seveso ».)

Leur action, coordonnée à l'action des élus CGT au CHSCT a donc permis de faire avancer ces sujets. La direction n'a pu que se rendre à l'évidence. Elle a du reconnaître dans quelles conditions nos collègues prestataires travaillaient mais aussi et surtout, tous les manquements à la sécurité sur l'ensemble des équipements que Renault est sensé fournir, notamment aux pompiers. Suite à ces actions, la direction a du prendre des engagements pour faire le nécessaire afin qu'au plus tôt nous retrouvions une situation normale de sécurité.

Si la direction a enfin pris la mesure du danger encouru par tous et fait finalement avancer un certain nombre de point pour améliorer la sécurité incendie, c'est bien grâce à nos collègues de SAMSIC que nous pouvons

remercier aujourd'hui. Mais aussi, grâce au travail mené ensemble entre élus CGT et salariés SAMCIC.

La CGT est un syndicat de Site. Nous rassemblons et organisons tous les salariés travaillant sur le Site de Lardy. Que ce soit des Renault, des prestataires ou des sous-traitants. C'est parce que nous pourrions nous organiser collectivement que nous serons plus fort face à nos directions...

Risques électriques

Comme pour le sujet des bancs d'essais, manifestement la direction n'a pas géré notre site au niveau sécurité comme un site industriel. L'état général de la sécurité électrique était déplorable et nous sommes passés à côté de 2 accidents qui auraient pu avoir des conséquences dramatiques. 2 salariés se sont fait « flasher » et c'est ce qui nous a alertés sur la situation gravissime de la sécurité incendie à Lardy.

Ces accidents auraient pu avoir des conséquences dramatiques et des salariés auraient pu perdre leurs vies à leur travail.

Les élus CGT ont convoqué un CHSCT extra et sont intervenus à de multiples reprises dans les réunions CHSCT. La direction a dû mettre en place un plan d'action très important pour la remise à niveau des installations électriques et la sécurisation des armoires électriques. Le dossier a bien avancé.

Pour autant, tout n'est pas encore allé au bout, tous les plans ne sont pas à jour... La direction doit continuer à travailler sur l'amélioration des risques électriques pour la totale sécurité aux salariés.

Risques chimiques

Les principaux risques chimiques sur le site de Lardy concernent les F.C.R. Les F.C.R, ce sont les Fibres Céramiques Réfractaires. Pas dangereux ? Mais non, c'est juste comme l'amiante ! Présent dans TOUS LES CATALYSEURS (pour les véhicules essence) et TOUS LES FILTRES À PARTICULE (F.A.P Diesel) cette matière sert à assurer le maintien mécanique et l'étanchéité du pain céramique dans l'enveloppe métallique de l'échappement. En réalité, ce matériau est utilisé dans de très nombreux autres cas, entre autre depuis l'interdiction de L'amiante.

À Lardy, plusieurs secteurs sont en contact avec ces FCR et certains salariés de la DIMAT (L16, L25), de la DIEME (L41, L39, L40) et de la DCMAP (L48) ont été exposés au F.C.R depuis 1992.

Depuis 2006 les élus CGT ont alerté et demandé des actions à la direction. Sauf que celle-ci n'a rien fait. Tout ceci ressemble étrangement au dossier de l'amiante où il a fallu des années et des années pour que les précautions soient prises.

On sent bien ici aussi avec les FCR, que lorsqu'il y a des intérêts économiques importants, la direction semble préférer jouer le jeu de minimiser et de cacher

le risque plutôt que l'éviter et de travailler à le supprimer. Car des solutions alternatives, il y en existe mais elles sont un peu plus chères et un peu plus compliquées à mettre en œuvre.

Pour autant les élus CGT au CHSCT n'ont pas lâché ce dossier. Au bout de plusieurs années, de trop longues années pendant lesquelles des salariés ont continué à être exposés au F.C.R, on a pu commencer à voir bouger des choses. Il a fallu en passer par la fermeture d'installation pour que la direction se décide enfin.

Aujourd'hui, des formations ont été délivrées aux salariés en contact avec les FCR, des équipements adaptés sont disponibles, les machines sont équipées d'aspiration, la récupération des déchets est organisée... Tout n'est pas encore parfait car il est régulièrement nécessaire d'intervenir, mais la sécurité des salariés est enfin assurée.

De plus la direction s'est enfin engagée dans une recherche de solution pour remplacer les FCR. Les nouveaux catalyseurs ne devraient plus en contenir. Dans tous les cas, c'est bien en traitant les problèmes à la source que l'on arrivera à améliorer la sécurité.

Une nouvelle source de risque pour la santé est en train d'arriver : les nanomatériaux. Des secteurs de Lardy commencent à travailler avec et il y a beaucoup d'inconnues concernant les risques à être exposés à ces nanomatériaux. Les études sur les risques n'en sont qu'à leurs débuts et il n'y a pas encore de réglementation. Les élus CGT au CHSCT ont demandé à la direction toute la transparence sur l'utilisation des nanomatériaux et d'utiliser le principe de précaution pour éviter de mettre des salariés en situation de danger. À suivre...

Risques transport et circulation

Nous sommes sur un site d'essais véhicule avec beaucoup de circulation dans le centre et à ses abords. À de multiples reprises nous avons alerté la direction sur les risques liés à la circulation. En vain... il a fallu qu'un accident grave se produise pour que la direction consente enfin à faire quelque chose

En effet, un premier accident entre une moto et un véhicule a eu lieu devant le centre à l'entrée du parking Epinette. Quelque temps plus tard, c'est un nouvel accident après le pont, une voiture cette fois qui a percuté un arbre. Depuis l'entrée du Parking Epinette a été modifiée.

Par contre, concernant la route devant le centre il y a encore des risques très importants. La direction avait annoncé en décembre 2011 s'être mise en relation avec la mairie, la DDE...

Nous sommes mi 2013 et toujours rien n'a été fait. La direction, attend-elle un nouvel accident ?

Sécurité piétons dans le centre : Vitesse excessive devant les bâtiments L16 et L25.

Il aura fallu plus de 9 mois pour y arriver, mais aujourd'hui, la zone du passage piéton machine café L16 a été revue pour plus de visibilité

piétons/automobiliste et des plots ont été installés dans la zone centrale côté L15. Pour autant des risques demeurent sur la sortie L25B au niveau des chambres froides, puisque encore récemment, des personnes ont failli être renversées.

Risques psychosociaux

Depuis la vague des suicides au Technocentre, les élus CGT au CHSCT ont lancé de nombreuses alertes concernant les risques psychosociaux et l'état de santé de certains salariés sous pression. Tout au long de ces CHSCT, nous avons dénoncé les causes qui mettaient des salariés en grave difficulté :

- Une politique de mobilité où les salariés ne sont que des « pions » mobiles à tout moment, pour répondre uniquement aux besoins de l'entreprise.

- des mutations forcées, imposées ou obtenues à l'usure après des mois de pression sur certains salariés, ou bien effet inverse des mutations refusées et bloquées depuis des années.

- une déclinaison brutale de la GDC (Gestion Dynamique des Compétences) avec ses « sensibles » et ses salariés qui ne sont plus « adaptables » et qui doivent se trouver une place du jour au lendemain.

- des nouveaux entretiens individuels qui ont également été une nouvelle source de tension supplémentaire autour des questions des mobilités, (Pour rappel, nous avons réussi à faire retirer à Renault son projet de jugement du comportement des salariés que la direction voulait intégrer aux entretiens annuels)

- de multiples réorganisations dans tous les secteurs de l'entreprise

Sur tous ces sujets nous sommes intervenus et nous avons dénoncé les choix de la direction mais aussi son immobilisme. La direction n'a pas pris au bon niveau, ni les alertes que nous lui avons faites, ni n'a mis en place des moyens sérieux pour s'attaquer véritablement à ces problèmes.

Lors d'un CHSCT, une semaine avant la tentative de suicide d'un salarié de Lardy fin mars 2013, nous avons encore et encore alerté la direction sur les risques qu'elle faisait peser sur la santé des salariés par ses politiques.

Sauf que la direction refuse de remettre en cause ses politiques. Au lieu de s'attaquer à la racine du mal, la direction se contente d'essayer de s'attaquer aux symptômes.

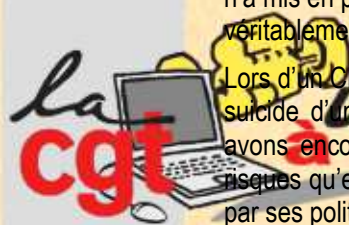
Comme elle le dit elle-même, la direction : « dans le cadre de la **prévention** des risques psychosociaux, on a mis en place un processus de **détection et d'accompagnement** des personnes en difficulté ».

« Prévention », c'est AVANT....« détection et accompagnement », c'est APRES. Et APRES, c'est souvent trop tard et le mal est fait. Le problème est là, installé depuis plusieurs mois ou années. C'est de la « réparation » avec parfois des dégâts très forts sur l'état psychologique. Ce sont alors plusieurs années nécessaires pour reconstruire la confiance en soi et un avenir professionnel normal.

Ce manque de prévention, c'est ce que nous avons dénoncé depuis des années. Au lieu de s'attaquer à la cause et à la source des problèmes et de faire une véritable prévention, la direction propose de ne faire que du « curatif » et ne s'occupe que des conséquences que ses politiques produisent sur la santé des salariés.

Cette attitude de la direction est totalement inacceptable et irresponsable. Il n'est pas supportable que des salariés restent sur le carreau. Nous ne pouvons tolérer ces politiques inhumaines de la direction qui conduisent à des souffrances et à des drames.

D'autant plus que la direction continue à avancer à marche forcée avec la déclinaison de « l'accord de compétitivité » et sa nouvelle réorganisation de l'ingénierie. La baisse très importante des effectifs et la stratégie « cœur de métier » avec encore toujours



plus de sous-traitance, va engendrer dans certains secteurs nouvelles mobilités et de nombreux changements de postes ou dans d'autres secteurs des blocages de mobilités.

Tout ceci ne pourra qu'aggraver les choses et rendre la situation encore plus critique au travail avec toutes les conséquences que vont à nouveau subir les salariés, notamment sur les risques psychosociaux.

Nous sommes battus pour dénoncer cet accord. Nous continuerons à nous battre avec les salariés qui le souhaitent contre son application qui va avoir des conséquences très graves sur nos conditions de travail.